



Un objet qui tombe en panne trop tôt...

C'est inacceptable.

Ça vous est déjà arrivé ?

Il pourrait s'agir d'obsolescence programmée.



L'obsolescence technique

Quand un objet ne fonctionne plus à cause de la durée de vie limitée d'un de ses composants essentiels.



L'obsolescence logicielle

Quand des mises à jour ou logiciels rendent un appareil lent ou inutilisable.



L'obsolescence marketing

Quand la publicité et les stratégies commerciales nous poussent à remplacer des objets encore fonctionnels.

Bonne nouvelle !

Vous avez des droits et vous pouvez agir.



Rendez-vous sur le site de HOP
pour connaître vos droits :

halteobsolescence.org/droits-citoyens